

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE



Par arrèté en date du 20 avril 2021, le resident de la Métropole Rouen Normandie a lécide d'engager l'évolution de son Plan Local l'Urbanisme métropolitain par le biais de cinq rocédures de modification menées à l'échelle les cinq pôles de proximité de son territoire:

Modification n°2 – PPPR 2021, pour le Pôle de Proximité Pateaux-Robec (PPPR).

Modification n°2 – PPSZ 2021, pour le Pôle de Proximité Austreberthe-Callly (PPAC).

Modification n°2 – PPSZ 2021, pour le Pôle de Proximité Seine-Sud (PPZS).

Modification n°2 – PPPS 2021, pour le Pôle de Proximité Seine-Sud (PPZS).

Modification n°2 – PPPR 2021, pour le Pôle de Proximité de Seine (PPVDS).

Modification n°2 – PPPR 2021, pour le Pôle de Proximité de Rouen (PPR).

Ansi, pour le Pôle de Proximité Seine Sud, le projet de modification n°2-PPS 2021 est sounis à enquête publique, conformément aux dispositions de l'article L153-41 du Code de viurbanisme. En effet, ces ajustements ont pour objet de :

primer des emplacements réservés ire évoluer le patrimoine bâti (ajout, attion des fiches patrimoine) trifler un arbre remarquable des la differ des hauteurs indiquées sur la 2 du règlement graphique : plan de la slogie urbaine sifier des OAP et en ajouter une nouvelle céder au changement de zone au sein de urbaine des lignes de recul minimal ntation le L'autorité responsable du projet est la a wétropole Rouen Normandie, établissement pai public de coopération intercommunale qui public de coopération intercommunale que publique est stitué à l'adresse suivante :

Wétropole Rouen Normandie : Le siège de l'enquête publique set stitué à l'adresse suivante :

Wétropole Rouen Normandie : Le CS 50589 - 76006 ROUEN CEDAN :

Wétropole Rouen Normandie : Le dossier soumis à l'enquête publique publique service urbanisme du Pôle de Proximité de Seme-Sud à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail : enquête publique soumis à l'enquête publique le couprend normandie. I' le de couprend normandie. I' l'es pièces administratives comprenant :

Le dossier soumis à l'enquête publique se rouen-normandie. I' l'es pièces administratives comprenant :

Le dossier soumis à l'enquête publique relative à la corpie de modification de l'enquête publique relative à la corpie des annonces légales :

L'arrêté du Président n'DUH 21.158 en date du 20 avril 2021 prescrivant les cinq procédures de modification de l'enquête publique relative à la cut, modification n'2 - PP2S 2021 du PLU, Monsieur des annonces légales :

L'arrêté du président publique sassociées, e l'autorité environmementale et, le cas échéant, les avis des personnes publiques associées, e l'autorité environmementale et, le cas échéant, les avis des personnes publiques associées, e l'autorité environmentale et, le cas échéant, les avis des personnes publiques associées, e l'avis des personnes publiques associées, e l'avis des personnes publiques associées, e l'avis des personnes publiques associées, e la designe un Commissaire Enquêteur. Monsieur si le Président du Tribunal Administratif de Rouen, par décision n'E2 1000020/76 en date du 20 avril 2021, l'a désigne un Commissaire Enquêteur. Monsieur plaier BLED. commandant de police en retraite. e l'erquête publique ser registres publique ser régistres en format papier ou numérique.

Jeintation
Joidfier le règlement écrit de zone de projet
Jodffier le règlement écrit de zone de projet
Corriger des erreurs matérielles dans le
Corriger des erreurs matérielles dans le
Correger des erreurs matérielles dans une OAP
Tet modification concerne les
munes de Oissel-sur-Seine, Sottevillemunes de Oissel-sur-Seine, Sotteville-

du-Rouvray.

Lenquête publique se déroulera du mardi
Lenquête publique se déroulera du mardi
1º Juin 2021 à 9h00 au jeudi 1er juillet
2021 à 17h00 (dernier délai), soit 31 jours
consécutifs.

a Le dossier d'enquête publique sera consultable et en version numérique sur le site internet « je e participe » https://leparticipe.metropole-rouen-normandie.fr accessible 7 jours sur 7 et 24 fe heures sur 24 pendant la durée de l'enquête.

Une borne ou un poste informatique sera tenu a disposition du public en accès libre au siège de l'enquête mentionné cl-evant, aux jours et heures un bituels de ce lieu.

Un dossier complet en version papier sera disponible au siège de l'enquête (avec un registre papier), listées ci-après, aux jours et heures d'ouverture habituels de ces demières (sans registre papier), listées ci-après, aux jours et heures d'ouverture habituels de ces demières (sanf jours de termeture exceptionnelle): Oissels (sauf jours de termeture exceptionnelle): Oissels sur-Seine (mairie), Scaint-Etienne-du-soit mardi iter juin 2021 à 9n00 au jeudi de juillet et soit mardi iter juin 2021 à 9n00 au jeudi de juillet et sur le 1 sur le registre dematérialis à accessible sur le 1 sur le registre demarkérialis à accessible sur le 1 sur le registre demarcherier de la le public pourra et formuler ses observations et propositions : la sur le registre demarcherialis à accessible sur le le site internet « je participe » : https://eparticipe. santropole-rouen-normandie fr et ce 7//7 et santre

y/24
par courrier électronique à l'adresse de par courrier électronique à l'adresse de par courrier serquetepubliqueM2-PPSS sasagerie suivante : enquetepubliqueM2-PPSS petropole-rouen-normandie if suivante : experier par les à la disposition public dans les 4 lieux d'enquête listés cédemment, aux jours et heures d'ouverture priuels de ces lieux.

par vole postale en adressant un courrier à : par vole postale en adressant un courrier à : nsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de quêteur le Commissaire Enquêteur publique : voncier le Commissaire Enquêteur publique : l'alle publiqu

Métropole, dans les lieux et aux horaires indiqués le ci-dessous.

Les observations et propositions du public formulées par courrier électronique, sur les registres en format papier et par courrier postal s'experistres en format papier et par courrier postal us exont versées et consultables sur le site internet le le participe».

Les observations et propositions écrites reçues par le Commissaire Enquéteur lors de ses permanences, sont consultables au siège de le par le Commissaire Enquéteur lors de ses permanences, sont consultables au siège de le propositions devront être reçues pendant la set propositions devront être reçues pendant la set propositions devront être reques pendant la le commissaire en compte. Les requête les courriers de la poste faisant foi pour les courriers le le commissaire en compte leux d'enquête le permanences qu'il tradra sur les lieux d'enquête. Les permanences de Commissaire Enquêteur le sont précisées ci-après :

Sites	Lieux d'enquête Mairie Place du 8 mai 1945
Oissel-sur- Seine	Mairie, Place du 8 mai 1945 76350 Oissel-sur-Seine
Sotteville- lès-Rouen	Mairie, Place de l'hôtel de ville
Le-Petit- Quevilly	Mairie, Place Henri Barbusse - 76140 Le-Petit-Quevilly
Saint- Etienne-du -Rouvray	Mairie - Département Urbanisme, Habitat et Paysage Place de la libération - 76800 Saint- Etionne-di-Rouvray

le Commissaire Enquêteur ne recevra qu'une personne (ou famille) à la fois, dans le strict respect des gestes barrières.

Le Commissaire Enquêteur transmettra. Le Commissaire Enquêteur transmettra l'ensemble du dossier accompagné de son rapport et de ses conclusions motivées au Président de la Métropole dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique. Il adressera simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées a Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rouen. ne recevra qu'une fois, dans le strict

de Rouen.

Le Président de la Métropole adressera une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquéreur aux Maires des communes concernées anist qu'à Monsieur le Préfet de Seine-Maritime pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de c'ôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables au siège de la Métropole, 108 allee François Mitterrand à Rouen.

Le rapport et les conclusions motivées seront également consultables sur le site internet de la Métropole (www.metropole-rouen-normandie fl) pendant ce même délai.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de sur le stie dédié au PLU (http://plu-metropole-rouen-normandie fl) pendant ce même délai.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°2 - PP2S 2021 du PLU, et ventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire de l'enquête publication du Conseil métropolitain.

La délibération qui approuvera la modification du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain sera affichée pendant un mois au siège de la Métropolita Rouen Normandie et dans les marires des communes membres concernées par la modification, La mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le PLU Métropolitain modifié sera rendu exécutoire dès la réalisation de ces deux s.

ICATION n°2 - PPAC 2021

Dans le 19 et afin

contexte partici

lié à la tacts phy

Par arrêté en date du 20 avril 2021, le résident de la Métropole Rouen Normandie a lécide d'engager l'évolution de son Plan Local l'Urbanisme métropolitain par le biais de clinq rocedures de modification par le biais de clinq rocedures de modification menées à l'échelle les cinq pôles de proximité de son territoire:

Modification n°2 – PPPR 2021, pour le Pôle de Proximité Palesaux-Robec (PPPR),

Modification n°2 – PPZS 2021, pour le Pôle de Proximité Austreberthe-Cally (PPAC),

Modification n°2 – PPZS 2021, pour le Pôle de Proximité Seine-Sud (PPZS),

Modification n°2 – PPVDS 2021, pour le Pôle de Proximité Seine-Sud (PPZS),

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité Val de Seine (PPVDS),

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité Val de Seine (PPVDS).

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité Val de Seine (PPVDS).

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité de Rouen (PPR).

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité de Rouen (PPR).

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité de Rouen (PPR). Notre-Dame-de-Bondeville,
Marguerite-sur-Duclair, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville et Vainville.
L'enquête publique se déroulera du mardi 1er juin 2021 à 9h00 au jeudi 1er juillet à 17h00 (dernier délai), soit 31 jours consécutifs.

L'autorité responsable du projet est la L'autorité responsable du projet est la Métropole Rouen Normandie, établissement public de coopération intercommunale compétent dans les domaines concernés par la présente enquête publique. Le siège de l'enquête publique est situé à l'adresse suivante :

Métropole Rouen Normandie
Le 108, 108, alles François Mitterrand
de Le 108, 108, alles François Mitterrand
de Le 108, 108, alles François Mitterrand
de CS 50589 - 76006 ROUEN CEDEX
Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service urbanisme du Pole de Proximité (for suite de service urbanisme du Pole de Proximité (for suite de service urbanisme du Pole de Proximité (for suite de service urbanisme du Pole de Proximité (for suite de l'enquête publique ment l'enquête publique, l'enquête publique, l'enquête publique, l'arrête du Président n'DUH 21.168 en date du l'arrête du Président n'DuH 21.168 en date du Si pièces sa administratives comprenant (for l'arrête du Président n'DuH 21.168 en date du Si pièces sont de la modification de le l'enquête publique relative à la modification n'2 publique l'espales, l'enquête publique relative à la modification n'2 publique l'espales, l'

Objets de:

- Compléter le rapport de présentation, tome 4 en Compléter le rapport de présentation, tome 4 en Compléter les soints de Malaunay, vou dun périmètre de gel: communes de Malaunay, vou périmètre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP): communes de Malaunay, Notre Dame de Bondeville, Saint tiperer de Manueville, Sainte-Marguerite-sur-Epiray sur Duclair et Notre Dame de Bondeville, l'active des Malaunay, et l'active des malaunay, et l'active des malaunay, et l'active des malaunay, et l'active des l'active des natureurs indiquées sur la le Planche 2 du règlement graphique morphologie urbaine: commune de Canteleu, active des trames de protection « parc, coulée verte, cœur d'altot »: communes de Canteleu et Saint-Paér, et commune de Latinion de sa fiches patrimoine): communes d'Houppeville, l'active de la zone UR-4: commune de La Tait, Maromme, Malaunay, cumièges, Le Trait, Maromme, Malaunay, cum l'arrièges, Le Trait, Maromme, l'active de la contente des l'actives de l'active de la contente des communes de Le Trait, Maromme, Malaunay, cum l'arrièges, Le Trait, Maromme, Malaunay, commune de Le Trait, Maromme, Malaunay, e légales,
2/ les avis réglementaires comprenant l'avis de l'autorité environnementale et, le cas échéant, s les avis des personnes publiques associées, e 3/ la notice de présentation du projet de modification n°2 – PPAC 2021 du PLU ser la modification n°2 – PPAC 2021 du PLU ser la modification n°2 – PPAC 2021 du PLU ser la modification n°2 – PPAC 2021 du PLU se la Métropole Rouen Normandie, Monsieur le le la Métropole Rouen Normandie, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rouen a, par décision n° E21000023/76 en date du 20/04/2021, désigné la président du Tribunal ser a réalisée à la fois le Président de l'injunal ser a réalisée à la fois sous forme dematérialisée (dossier et registre numérique) et sous forme de supponts papier en umérique) et sous forme de supponts papier en umérique) et sous forme de supponts papier ou dossiers et registres afin que le public puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses posservations et propositions éventuelles sur les verses par les présentations et propositions eventuelles sur les verses par les la consulter le dossier d'enquête et formuler ses posservations et propositions eventuelles sur les verses par les la consulter le dossier d'enquête et formuler ses par les la consulter le dossier d'enquête et formuler ses par les la consulter le dossier d'enquête et formuler ses par les la consulter le dossier d'enquête et formuler ses par les la consulter le dossier d'enquête et formuler ses par les la consulter le dossier et registres la consulter le dossier d'enquête et formuler ses par les la consulter le dossier d'enquête et formuler ses par les la consulter le dossier d'enquête et la consulter le dossier et la consulter le la consulter

registres en format papier ou numérique.
Le dossier d'enquête publique sera consultable
Le dossier d'enquête publique sera consultable
Le dossier communal partiel en version papier sera de l'enquête.
Une borne ou un poste informatique sera tenu
à disposition du public en accès libre au siège de l'enquête mentionné ci-avant, aux jours et heures
Lune borne ou un poste informatique sera tenu
à disposition du public en accès libre au siège de l'enquête publique
(sans registre papier) et dans les 4 communes (cauf jours de fermeture exceptionnelle)
(sauf jours de fermeture exceptionnelle)
Canteleu (marie), Juméges (marie), Malaunay tromation du public et listées ci-après, aux jours et heures d'ouverture habituels de ces dernières (cauf jours de fermeture exceptionnelle)
Canteleu (marie), d'enquête (marie), Malaunay tromation du public et listées ci-après, aux jours et heures d'ouverture habituels de ces dernières (sauf jours de fermeture exceptionnelle) denières (sauf jours de fermeture exceptionnelle)
Le Trait (mairie), Marorime (mairie), Notrepane-de-Bondeville (mairie), Saint-Paér (mairie), L'enquête sondeville (mairie), Saint-Paér (mairie), Denne-de-Bondeville (mairie), Saint-Paér (mairie), Denne-de-Bondeville (mairie), Saint-Paer (mairie), Saint-Pa

par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : enquetepubliqueM2-PPAC@metropole-rouen-normandie.fr disposition u public dans les 4 lieux d'enquête listés précédemment, aux jours et heures d'ouverture habituels de ces lieux d'enquête un courrier à : Monsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de l'enquête publique :

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Projet de modification n°2 – PPAC 2021 du
PUMétropole Rouen Normandie - Direction de la
Planification Urbaine
Le 108 - 108, allée François Mitterrand - CS
Le 108 - 108, allée François Mitterrand - CS
SO589 - 76006 ROUEN CEDEX
SO589 - 76006 ROUEN CEDEX
Le 108 - 108 dies permanences du Commissaire
Enquêteur organisées sur le territoire de la
Métropole, dans les ileux et aux horaires indiqués

lors des permanences du Commissaire et Enquêteur organisées sur le territoire de la Métropole, dans les lieux et aux horaires indiqués ci-dessous.

Les observations et propositions du public les seront versées une fois par semaine et seront consultables sur le site internet « je participe ».

Les observations et propositions du public transmises par voile postale, ainsi que les observations et propositions du public transmises par voile postale, ainsi que les observations et propositions de ses observations et propositions de ses permanences, sont consultables au siège de la publique.

Pour être prises en compte, les observations et propositions devont être egues pendant la se propositions devont être egues pendant la curse de l'enquête publique, soit du mardi 1 et publique.

Pour être prises en compte, les observations et propositions devont être egues pendant la curse de l'enquête publique (cachet de la poste faisant foi pour les courriers).

Le Commissaire Enquêteur se tiendra la disposition du public pour recevoir le ses observations et propositions lors de la permanences qu'il tiendra sur les lieux d'enquête le publique. Les permanences du Commissaire la Enquêteur sont précisées ci-après:

Elidueteni	Elidaerani solir bisocissos or abisoci	Jours
Sites	Lieux d'enquête	et horaires des permanences du Commissaire Enquêteur
	Mairie – 13, Place Jean	Mardi 1er juin 2021 de 9h à 12h
Canteleu	Jaurès - 76380 Canteleu	Jeudi 1er juillet 2021 de 14h à 17h
Jumièges	Mairie - 61 Place de la Mairie - 76480	Vendredi 11 juin 2021 de 9h à 12h
Malaunav	Mairie – Place du 8 mai Mardi 15 juin 2021	Mardi 15 juin

Marie – 1, place de Marguerite l'Eglise – 76480 Sainte- Marguerite Margueritesur-Duclair Margueritesur-Duclair lé à la COVID Dans le contexte particulier lié à la COVID 19 et afin de limiter les contacts physiques. 1, place de -76480 Sainte-tesur-Duclair Lundi 21 juin 2021 de 14h à 17h

le Commissaire Enquêteur ne recevra qu'une personne (ou famille) à la fois, dans le strict respect des gestes barrières.

Le Commissaire Enquêteur transmettra le Commissaire Enquêteur transmettra l'ensemble du dossiler accompagné de son rapport et de ses conclusions motivées au Président de la Métropole dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique. Il adressera simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rouen.

de Rouen.

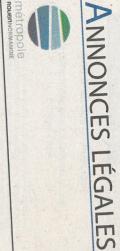
Le Président de la Métropole adressera une
Le Président de la Métropole adressera une
Le Président de Seine-Maritime pour y être tenue sans
délai à la disposition du public pendant un an
à compter de la date de cibture de l'enquête.
Ces documents seront également consultables
au siège de la Métropole, 108 allée François
Mitterrand à Rouen.
Le rapport et les conclusions motivées seront
également consultables sur le site internet de la
Métropole (www.metropole-rouen-normandie.ri)
et sur le site édélie au PLU (inttu:/uju-metropolerouen-normandie.ri) pendant ce même délai:
A l'issue de l'enquête publique, le projet
de modification n°2 - PPAC 2021 du PLU,
eventuellement modifié pour tenir compte des
avis qui ont été joints au dossier, des observations
du public et du rapport du commissaire
enquêteur, sera soumis à l'approbation du
Conseil métropolitain.
La délibération qui approuvera la modification
du Plan Local d'Uhanisme Métropolitain
sera affichée pendant un mois au siège de la
Métropole Rouen Normandie et dans les mairies
des communes membres concernées par la
modification. La mention de cet affichage sera
insérée en caractères apparents dans un journal
diffusé dans le département.
Le PLU Métropolitain modifié sera rendu
exécutoire dés la réalisation de ces deux
formalités de publicité.

Experts des chiffres et 9 droit

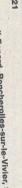
Publiez votre annonce légale



NORMANDIE



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE



MODIFICATION n°2 - PPPR 2021

Par arrêté en date du 20 avril 2021, le Président de la Métropole Rouen Normandie a décide d'engager prévolution de son Plan Local décide d'engager prévolution de son Plan Local decide d'engager prévolution menées à l'écheile des cinq pôles de proximité de son territorie de cinq pôles de proximité de son territorie de Proximité Pateaux-Robec (PPPR).

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité Austreberthe-Callly (PPAC), de Proximité Seine-Sud (PP2S), 2021, pour le Pôle de Proximité Val de Seine (PPCS).

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité Val de Seine (PPCS).

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité Val de Seine (PPCS).

Modification n°2 – PPR 2021, pour le Pôle de Proximité Val de Seine (PPCS).

Ainsi, pour le Pôle de Proximité Plateaux-Ainsi, pour le Pôle de Proximité de Rouen (PPR).

Robec, le projet de modification n°2-PPPR 2021 l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux dispositions de l'article L. 153-41 du Code de l'aux de l'aux de l'aux de l'aux de l'aux de l'aux de l'

destination... Le que, notamme servés et le pli sont ajustées

Cette modification concerne 15
Cette modification concerne
Communes du Pôle de Proximité Plateaux
communes du Pôle de Proximite Plateaux
Robec : Amfreville-la-Mivoie, Boos,
Bois-Guillaume, Boose-Ours-Préaux, Gouy, Le
Darnétal, Fontaine-sous-Préaux, Gruy, Le
Mesnil-Esnard, Roncherolles-sur-le-Vivier,

Saint-Aubin-Celloville, Saint-Jacques-sursaint-Martin-du-Vivier et Ymare.
L'enquête publique se déroulera du mardi pur juin 2021 à 8100 au jeudit 1er juin 2021 à 1700 (dernier délai), soit 31 jours notations de l'enquête publique se déroulera du mardi pur juin 2021 à 1700 (dernier délai), soit 31 jours notations de l'enquête publique se dérouler de l'enquête publique se dérouler au jeudit 1er juin 2021 à 1700 (dernier délai), soit 31 jours notations de l'enquête publique de l'e

L'autorité responsable du projet est la à l'adropole Rouen Normandie, établissement l'e de compétent dans les domaines concernés par la dispersable et suivante : et l'adresse suivante : de l'enquête publique est situé à l'adresse suivante : l'enquête publique de l'enquête publique de l'enquête publique de l'enquête publique de l'enquête publique et l'enquête publique et l'enquête publique de l'enquête publique le dossier soums à l'enquête publique le dossier soums à l'enquête publique comprend notamment:

L'enquête publique administratives comprenant : se l'enquête publique et l'arrêté du Président n°DUH 21.168 en date du (m' l'arrêté du Président n°DUH 21.168 en date du (m' l'arrêté du Président n°DUH 21.168 en date du (m' l'arrêté du Président n°DUH 21.168 en date du (m' l'arrêté du président n°DUH 21.168 en date du (m' l'arrêté du président n°DUH 21.168 en date du (m' l'arrêté du président n°DUH 21.168 en date du (m' l'arrêté d'ouverture à su d'organisation de l'enquête publique restaitive à su l'arrêté du Président du l'arrêté d'ouverture le des annonces légales.

L'enquête publique sassociées, es avis des personnes publiques associées, es avis des personnes publiques est es de modification n°2 – pPPR 2021 du PLU, se find de conduir n°2 – pPPR 2021 du PLU, se find de conduir n°2 – pPRR 2021 du PLU, se find de conduir n°2 – pPRR 2021 du PLU, se find de conduir n°2 – pPRR 2021 des publiques series de consulter le dossier d'enquête publique series du c

registres en format papier ou numérique.
Le dossier d'enquête publique sera consultable
Le dossier d'enquête publique sera consultable
en version numérique sur le site internet « je
en version numérique sur le site internet « je
en version numérique sur le site internet « je
en version numérique sur le site internet « je
en version numérique sur le site internet « je
en version numérique sur le site internet « je
en version numérique sur le site internet « je
en version numérique sur le site internet « je
le transmission de l'enquête publique sur le source de l'enquête le sur le signe de l'enquête publique en designées comme leu d'enquête (avec un clesignées comme leu d'enquête pours et fouverture habituels de ces dernières (sauf jours de fermeture exceptionnelle). Bois (mairie).

Saint-Léger-du-Bourg-Denis (mairie).

Saint-Léger-du-Bourg-Denis (mairie).

Anfreuille-la-Mivore (mairie), Belbeut (mairie) et papier sera accessible et commune des sites jours et heures d'ouverture habituels de ces sites jours et neures d'ouverture habituels de site pour le la sur-Darnétal (mairie). Fontaine-sous et saint-Ausin-Celloville (mairie), Saint-Martin-du-Vivier la sur-Darnétal (mairie).

Saint-Mostier d'ouverture la sur-Darnétal (mairie) et neures d'ouverture la sur-Darnétal (mairie).

Pendant toute la durée de l'enquête la commune de la anotice générale d'organisation de la public et les publices modifiées concerant

Boos, Darnétal, Fontaine-sous-Préaux, Gouy, Le Mesnil-Esnard, Re Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-du-Vivier et Ymare

commune percentage de l'enquête publique. Pendant toute la durée de l'enquête publique. Set du mardi 1 er juin 2021 à 8h00 au jeudi soit du mardi 1 er juin 2021 à 17h00 (dernier délai - clôture 1 en juillet 2021 à 17h00 (dernier délai - clôture 1 en juillet 2021 à 17h00 (dernier delai - sur le registre dématérialisé accessible sur le registre dematérialisé accessible sur le registre de l'accesse de 1 en par courrier électronique à l'adresse de en par courrier électronique à l'adresse de peptage suivante i enquête fu disposition en paptage metropole-rouen-normandie fre peptage metropole-rouen-normandie fre peptage metropole-rouen-normandie fre peptage metropole-rouen-normandie fre peptage de suivante en peptage de suivante en peptage de l'accessible suivante en petage de l'accessible su

habituels de ces lieux.

e - par voie postale en adressant un courrier à : el e - par voie postale en adressant un courrier à : el e - par voie postale en adressaire Enquêteur, au siège de pui l'enquête publique : l'enquêteu point en commissaire Enquêteur et l'enquêteur le Commissaire Enquêteur projet de modification n'2 - pappa 2021 du projet de modification Normandie - Direction de put Mètropole Aduen Normandie - Direction de put Mètropole Aduen CEDEX GESB9 - 76006 ROUEN CEDEX et a Planification Urbaine es GESB9 - 76006 ROUEN CEDEX et a Planification CEDEX et l'en consistent et acquêteur organisées sur le territoire de la ure multiple de l'en commissaire l'enquêteur organisées sur le territoire de la ure multiple de l'en commissaire l'enquêteur organisées sur le territoire de la ure multiple de l'enquêteur par l'entre de la ure l'enquêteur organisées sur le territoire de la ure l'enquêteur organisées sur l'enquêteur organisées sur le territoire de la ure l'enquêteur organisées sur l'enquêteur o

lors des permanences du Commissaire pur le territoire de la Midropole, dans les lieux et aux horaires indiqués di Midropole, dans les lieux et aux horaires indiqués de l'experience de la Midropole, dans les lieux et aux horaires indiqués de Commissaire et par courrier de consultables aur le site internet « je participe », et consultables aur le site internet « je participe », et consultables aur le site internet « je participe », et consultables aur le postale, ainsi que les et consultables par voie postale, ainsi que les observations et propositions der tes es observations et propositions der le se sobservations et propositions der se l'enquête publique, contre de la permanences, seront consultables au siège de Midre de l'enquête publique, soit du mardi fer ard durée de l'enquête publique, soit du mardi fer au se propositions devront être reques pendant la le pour être prises en compte, les observations le pour les courriers). Enquête la post et heure de clôture de la la disposition du public pour recevoir de la disposition du public pour permanences qu'il tiendra sur les leux denquête une permanences du Commissaire Enquêteur et les permanences du Commissaire Enquêteur et les permanences du Commissaire Enquêteur et les permanences du Commissaire Enquêteur et le la permanences du Commissaire Enquêteur et le la permanences du Commissaire Enquêteur et le la permanences du Commissaire Enquêteur et la cont précisées ci-après :

ont précisé	ont précisées ci-apres :	
Sites	Lieux d'enquête	Jours et horaires des permanences du Commissaire Enquêteur
Bois- Guillaume	Service urbanisme – 31 place de la Libération	Mercredi 16 juin 2021 de 9h00 à 12h00 Jeudi 1er juillet 2021 de 14h00 à 17h00
Boos	Mairie – route de Paris	Mardi 22 juin 2021 de 9h00 à 12h00
Saint-Léger-	Saint-Léger- Mairie - 829 route	Mardi 1er juin 2021

Dans le contexte particulier lié à la COVID-19
à: et affin de limiter les contacts physiques, le
de commissaire Enquêteur ne recevra qu'une
commissaire Enquêteur transmettra
du Le Commissaire Enquêteur qu'une copie
publique. Il adressera simultainement une copie
publique. Il adressera simultainement une copie
de Rouen.

Romaines concennées ainsi qu'à Monsieur le
ex copie du rapport et des conclusions motivées à
du Commissaire Enquêteur aux Maires des
copie du rapport et des conclusions motivées
du Commissaire Enquêteur aux Maires des
copie du rapport et des conclusions motivées
es du Commissaire Enquêteur aux Maires des
copie du la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
délat à la disposition du public pendant un an
de galement consultables sur le site internet de la
également consultables sur le site internet de la
fagalement consultables sur le site internet de la
des documents seront également commandie.fr)
Nétropole (www.metropole-rouen-normandie.fr)
ne resultables sur le site internet de la
de de commandie publique, le projet
A l'issue de l'enquête publique, le projet
A l'issue de l'enquête publique, le projet
A l'issue de l'enquête publique, le projet
de modification n°2 pour tenir compte des
eventuellement modifié pour tenir compte de la
des communes membres concentées par la
modification. La disbiertai

MODIFICATION n°2 - PPR 2021

une de Ro

L'enquête publique se déroulera du mardi 1ºº juin 2021 à 10h00 au jeudi 1er juillet 2021 à 16h45 (dernier délai), soit 31 jours consécutifs.

Cantorité responsable du projet est la év
L'autorité responsable du projet est la év
L'autorité responsable du projet est la év
Métropole Rouen Normandie, établissement nu
Métropole Rouen Normandie mitercommunale publici
Compétent dans les domaines concernés par la promote de la moternandie publici de la des est situé à l'adresse suivante :

Métropole Rouen Normandie publici nu projet à l'enquête publique peut être demandée auprès de l'Aménagement et des Grands Projets à de l'aménagement :

- 1/ Les plèces au l'organisation de l'enquête publique ministratives comprenant :

- 20 avril 2021 prescrivant les cinq procédures 20 avril 2021 que procédure l'autorité environnementale et, le cas échéant, de l'autorité environnementale et l'autorité environnementale et, le cas échéant, de l'autorité environnementale et, le cas échéant, de l'autorité environnementale et, le cas échéant, de l'autorité umérique) et sous forme de supports papier dossiers et registres) afin que le publice puisse dossiers et registres afin que le publique et consulter le dossier d'enquête publique et comuler ses observations et propositions ventuelles sur les registres en format papier ou un est en la coessible sur le site internet « je participe » https://jeparticipe.metropole-rouen participe » https://jeparticipe metropole-rouen participe » https://jeparticipe metropole-rouen participe » https://jeparticipe metropole-rouen de l'enquête participe » https://jeparticipe » por participe » publique sera papier) et dans la commune de Roquet participe » por participe » publique sera participe » por participe » por participe » por participe » por participe » publique sera participe » por participe » por participe » publique sera participe » por participe » publique sera participe » por participe » publique sera publique sera participe » por participe » publique sera publique sera participe » por participe » publique sera publique sera participe » por participe » publique sera publique sera participe » por participe » publique sera publique sera participe » por participe » publique sera publique sera publique sera participe » por participe » publique sera publique sera participe » por participe » publique sera publique sera participe » por participe » publique sera publique sera participe » publique sera publique sera participe » por participe » publique

Par arrêté en date du 20 avril 2021, la Président de l'el la Métropoite Rouen Normandie a décidé d'engager la Métropoite me la plais de cinq procedures métropoitent in PLU) par le bais de cinq procedures de proximité de son territorie; de proximité de son territorie; de proximité de son territorie; de proximité plateaux-Rober (2021, pour le Pôle de Proximité Austreberthe-Callly (PPAC), de Proximité Seine-Sud (PP2S), pour le Pôle de Proximité Val de Seine (PPVDS), 2021, pour le Pôle de Proximité de Rouen (PPP), de la laricle L.153-41 du Code de l'urbanisme. En de l'arricle L.153-41 du Code de l'urbanisme. En d'arricle L.153-41 du Code de l'urbanisme. En d'arri

- sur le registre dématérialisé accessible sur le la site internet « le participe » : https://eparticipe. te metropole-rouen-normandie.fr et ce 7/7 et metropole-rouen-normandie.fr et ce 7/7 et messageire suivante : enquetepubliqueM2-pPRouen@metropole-rouen-normandie.fr messageire suivante s'enquetepublique M2-procedenment, aux jours et heures d'ouverture du public dans les 2 lieux d'enquête listés du public dans les 2 lieux d'enquête listés du public dans les 2 lieux d'enquête listés du public dans les 2 lieux de public dans les 2 lieux de public dans les 2 lieux de public de ces lieux, s'enquête précédenment, aux jours et heures d'ouverture précéde ce sileux, s'enquête publique : l'enquête de modification n'2 – PPR 2021 du PLU projet de modification n'2 – PPR 2021 du PLU s'et projet de modification n'2 – PPR 2021 du PLU projet de modification n'2 –

getal
- De modifier les règles graphiques de hauteurs
- De modifier les règles graphiques de la course d'autres Ouest ouvelle Gare et Quartiers Ouest ou De modifier les règles graphiques implantation afin de :
- mieux préserver le bâti qualitatif existant, raire varier le front bâti en privilégiant la getallisation à l'interface avec le domaine phic

er 50589 76006 ROUEN CEDEX

50589 76006 ROUEN CEDEX

et 50589 76006 ROUEN CEDEX

et 50589 76006 ROUEN CEDEX

et 60589 76006 ROUEN

et 6058

Jours et horaires des permanences

T CO TO TO	a B	S
Rouen Bibliothèque Simone de Beauvoir	Rouen Hôtel de Ville	Sites
Bibliothèque municipale Simone- de-Beauvoir Rue Henri-II-de- Plantagenêt pêie culturel Grammont T6100 Rouen	Hôtel de Ville – Place du Général de Gaulle – 76000 Rouen	Lieux d'enquête
17 jun 2021 – 14h à 17h 22 jun 2021 – 13h30 22 jun 2021 – 13h30 à 16h30	1er juillet 2021 — 13h45 1er juillet 2021 — 13h45 à 16h45	du Commissaire Enquêteur

S Dans le contexte particulier lié à la COVID 19 et afin de limiter les contacts physiques, le et afin de limiter les contacts physiques, le et afin de limiter les contacts physiques, le commissaire Enquêteur respect des gestes barrières.

Le Commissaire Enquêteur transmettra c. Le Commissaire Enquêteur transmettra c. Le Commissaire conclusions motivées au le rapport et de ses conclusions motivées au le président de la Métropole dans un délai d'un et président de la Métropole dans un délai d'un et président de la Métropole dans un délai d'un et président de la Métropole dans un délai d'un et président de la Métropole dans un délai d'un et président de la Métropole dans un délai d'un et président de la Métropole dans un délai d'un et président de la Métropole dans un délai d'un et publique.

mois à comprer de la control de la dressera simultanément une copie du la dressera indiviers à Monsieur rapport et des conclusions motivées à Monsieur le Président du Inijunal Administratif de Rouen. le Président de la Métropole adressera une Le Président de la Métropole adressera une commissaire Enquêteur aux Maires des communes commissaire Enquêteur de la seine Maritime pour y être tenue sans délai à la Seine Maritime pour y être tenue sans délai à la Seine Maritime pour y être tenue sans délai à la Seine Maritime pour y être tenue sans délai à la Seine Maritime de l'enquête sur le sité internat à Rouen. Le rapport et les conclusions motivées seront Le rapport et les conclusions motivées seront Le rapport et les conclusions motivées de la réglament consultables sur le sité internat de la fegalement consultables sur le sité internat de la le régulate publique, le projet A l'issue de l'enquête publique, le projet de éventuellement modifié pour tenir compte des éventuellement modifié sur apport du commissaire du public et au sumis à l'approbation du plan Local d'Urbanisme Métropolitain des communes membres concernées par la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la sera affichée pendant un mois au siège de la se

Publiez VOS annonces légales

dans nos supports habilités

NORMANDIE

ANNONCES LÉGALES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE



WODIFICATION n°2 - PPVDS 2021

oulineaux.

- identifier un bâtiment en zone agricole pour changement de destination : commune de audebec-les-Elbeuf, emplacements réservés : supprimer des emplacements de Ciéon et de La Bouille, modifier une limite de zonage : commune de aint-Pierre-lès-Elbeuf, créer un parc : commune de Saint-Pierre-lès-

L'enquête publique se déroulera du mardi fer juin 2021 à 8h45 au jeudi 1er juillet 2021, 17h00 (dernier délai), soit 31 jours consécutifs.

SOA

FUTURS CLIENTS

sont aussi nos lecteurs

ET FOURNISSEURS

par courrier électronique à l'adresse de massagerie suivante : enquetepubliqueM2-pPVS@metropole-rouen-normandie.fr - sur les registres papier mis à la disposition du public dans les 3 lieux d'enquête listés précédemment, aux jours et heures d'ouverture habituels de ces lieux.

par vole postale en adressant un courrier à : Monsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de livours de la la la courrier à : Monsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de la courrier à : la courrier

PLU Métropole Rouen Normandie - Direction de la Planification Urbaine Le 108 -108, allée François Mitterrand - CS 50589 - 76006 ROUEN CEDEX

des permanences du Commissaire pur organisées sur le territoire de la ble, dans les lieux et aux horaires indiqués ous.

Sites	Lieux d'enquête	Jours et horaires des permanences du Commissaire Enquêteur
CAUDEBEC- LES-ELBEUF	Mairie – 13, Place Jean Jaurès – 76380 Canteleu	Mardi 1er juin de 8H45 à 11H45
MOULINEAUX	Mairie – place Catherine Duchemin-76530 Moulineaux	Mardi 15 juin de 14H à 17H
CLEON	Mairie- rue de l'Eglise-	Jeudi 1er juillet

1::::

publication des annonces judiciaires et lég

Pour le même prix qu'ailleurs, de constitution de société* pour votre annonce légale offrez-vous la presse locale Nouvelle réglementation

NORMANDIE

*Depuis le 1° janvier 2021, les avis de constitution de société sont soumis à un tarif national forfaitaire : Ct arreté MICE2027093A du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif ar